RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ACTE D'ENGAGEMENT

ACCORD-CADRE DE FOURNITURES COURANTES ET DE SERVICES

Marché de fourniture et service - Contrat de maintenance des groupes électrogènes du Service Territorial Boucles de Seine - 3 lots
Lot n°

Cadre réservé à l'acheteur

CONTRAT N° | | | | | | | | | | |

NOTIFIE LE / /

VOIES NAVIGABLES DE FRANCE - Direction Territoriale Bassin de la Seine et Loire Aval
18 quai d'Austerlitz
75013 PARIS

L'ESSENTIEL DE L'ACTE D'ENGAGEMENT		
	Objet	Marché de fourniture et service - Contrat de maintenance des groupes électrogènes du STBS - 3 lots
	Mode de passation	Procédure adaptée ouverte
	Type de contrat	Accord-cadre
	Prix	Prix forfaitaires et prix unitaires
	Variantes	Sans
	PSE	Sans
	Avance	Sans
	Clauses sociales	Sans
	Clauses environnementales	Avec

SOMMAIRE

1 - Préambule : Liste des lots 4
2 - Identification de l'acheteur 5
3 - Identification du co-contractant 5
4 - Dispositions générales 7
4.1 - Objet 7
4.2 - Mode de passation 7
4.3 - Forme de contrat 7
5 - Prix 7
6 - Durée de l'accord-cadre 8
7 - Paiement 8
8 - Nomenclature(s) 9
9 - Signature 9
ANNEXE N° 1 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS 11

1 - Préambule : Liste des lots

Lot(s)	Désignation
01	Secteur Est Suresnes - Chatou - Bougival
02	Secteur Centre Andrésy - Méricourt
03	Secteur Ouest Notre Dame de la Garenne - Amfreville sous les Monts

2 - Identification de l'acheteur

Nom de l'organisme : VOIES NAVIGABLES DE FRANCE - Direction Territoriale Bassin de la Seine et Loire Aval

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances : Madame La Directrice générale de Voies Navigables de France

Ordonnateur : Madame La Directrice générale de Voies Navigables de France

Comptable assignataire des paiements :
Agent comptable secondaire
18 quai d'Austerlitz
75013 Paris

3 - Identification du co-contractant

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives de l'accord-cadre indiquées à l'article "pièces contractuelles" du Cahier des clauses administratives particulières qui fait référence au CCAG - Fournitures Courantes et Services et conformément à leurs clauses et stipulations ;

☐ Le signataire (Candidat individuel),

M / Mme	
Agissant en qualité de	

☐ m'engage sur la base de mon offre et pour mon propre compte ;

Nom commercial et dénomination sociale	
Adresse	
Courriel	
Numéro de téléphone	
Numéro de SIRET	
Code APE	
Numéro de TVA intracommunautaire	

☐ engage la société sur la base de son offre ;

Nom commercial et dénomination sociale	
Adresse	
Courriel	

Numéro de téléphone	
Numéro de SIRET	
Code APE	
Numéro de TVA intracommunautaire	

☐ Le mandataire (Candidat groupé),

M / Mme	
Agissant en qualité de	

désigné mandataire :

☐ du groupement solidaire

☐ solidaire du groupement conjoint

☐ non solidaire du groupement conjoint

Nom commercial et dénomination sociale	
Adresse	
Courriel	
Numéro de téléphone	
Numéro de SIRET	
Code APE	
Numéro de TVA intracommunautaire	

Le co-traitant* n° :

Nom commercial et dénomination sociale	
Adresse	
Courriel	
Numéro de téléphone	
Numéro de SIRET	

Code APE	
Numéro de TVA intracommunautaire	

S'engage, au nom des membres du groupement [1], sur la base de l'offre du groupement,

à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;

L'offre ainsi présentée n'est valable toutefois que si la décision d'attribution intervient dans un délai de 90 jours à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

4 - Dispositions générales

4.1 - Objet

Le présent Acte d'Engagement concerne :
Marché de fourniture et service - Contrat de maintenance des groupes électrogènes du STBS - 3 lots

Entretien et maintenance des groupes électrogènes sur les sites de l'UTI BS répartis en 3 secteurs : EST (Suresnes, Chatou et Bougival) - CENTRE (Andrésy et Méricourt) et OUEST (Notre Dame de la Garenne et Amfreville).

Les prestations définies au CCAP sont réparties en 3 lots.

4.2 - Mode de passation

La procédure de passation est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

4.3 - Forme de contrat

L'accord-cadre avec maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il fixe les conditions d'exécution des prestations et s'exécute au fur et à mesure de l'émission de bons de commande.

5 - Prix

Les prestations seront rémunérées à la fois par application de prix forfaitaires et par application aux quantités réellement exécutées des prix unitaires fixés dans le bordereau des prix.

Le montant des prestations pour la période initiale de l'accord-cadre est défini(e) comme suit :

Lot(s)	Désignation	Maximum
01	Secteur Est Suresnes – Châtou - Bougival	7 500,00 €
02	Secteur Centre Andrésy - Méricourt	7 500,00 €
03	Secteur Ouest Notre Dame de la Garenne – Amfreville sous les Monts	7 500,00 €

Les montants seront identiques pour chaque période de reconduction. Le maximum total de commandes,

(1) Cette annexe est à dupliquer en autant d'exemplaires que nécessaire et elle est recommandée dans le cas de groupement conjoint

toutes périodes confondues, est donc défini comme suit :

Lot(s)	Désignation	Maximum total
01	Secteur Est Suresnes - Chatou - Bougival	30 000,00 €
02	Secteur Centre Andrésy - Méricourt	30 000,00 €
03	Secteur Ouest Notre Dame de la Garenne - Amfreville sous les Monts	30 000,00 €

6 - Durée de l'accord-cadre

La durée de l'accord-cadre et le délai d'exécution des commandes ainsi que tout autre élément indispensable à leur exécution sont fixés dans les conditions du CCAP.

En cas d'urgence, le pouvoir adjudicateur pourra contacter les personnes désignées ci-après qui devront être en mesure de répondre et de satisfaire à leur demande 24 heures sur 24 :

Nom	Téléphone	Autres renseignements
.....		
.....		
.....		

7 - Paiement

Le pouvoir adjudicateur se libèrera des sommes dues au titre de l'exécution des prestations en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants :

Titulaire du compte	
Prestations concernées	
Domiciliation	
Code banque	
Code guichet	
N° de compte	
Clé RIB	
IBAN	
BIC	

En cas de groupement, le paiement est effectué sur [1] :

☐ un compte unique ouvert au nom du mandataire ;

☐ les comptes de chacun des membres du groupement suivant les répartitions indiquées en annexe du présent document.

Nota :Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que seules les dispositions du CCAP s'appliquent.

8 - Nomenclature(s)

La classification conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) est :

Code principal	Description
31121000-0	Groupes électrogènes
50532300-6	Services de réparation et d'entretien de générateurs

La nomenclature interne se décompose de la façon suivante :

Lot(s)	Nomenclature	Libellé
01	12SC	ÉLECTRICITÉ - Maintenance et entretien des machines et appareils électriques

9 - Signature

ENGAGEMENT DU CANDIDAT J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation de l'accord-cadre à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant des articles L. 2141-1 à L. 2141-14 du Code de la commande publique.

A
Le

Signature du candidat, du mandataire ou des membres du groupement

Merci de ne pas verrouiller l'acte d'engagement après signature électronique, afin de faciliter la signature de VNF.

L'AUTORITÉ CHARGÉE DU CONTRÔLE BUDGÉTAIRE

A Paris, Le

(1) Cocher la case correspondant à votre situation

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

Montant de l'offre par lot		
Offre retenue	Lot(s)	Désignation
☐	01	Secteur Est Suresnes - Ch
☐	02	Secteur Centre Andrésy -
☐	03	Secteur Ouest Notre Dame

La présente offre est acceptée

A
Le

Signature du représentant du pouvoir adjudicateur, habilité par un arrêté du

NANTISSEMENT OU CESSION DE CRÉANCES

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :

☐ La totalité du marché dont le montant est de (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :
.

☐ La totalité du bon de commande n° afférent au marché (indiquer le montant en chiffres et lettres) :
.

☐ La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à (indiquer en chiffres et en lettres) :
.

☐ La partie des prestations évaluée à (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :
.

et devant être exécutée par : en qualité de :

☐ membre d'un groupement d'entreprise

☐ sous-traitant

A
Le

Signature [1]

(1) Date et signature originales

ANNEXE N° 1 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS

Désignation de l'entreprise	Prestations concernées	Montant HT	Taux TVA	Montant TTC
Dénomination sociale : SIRET : ……..Code APE…… N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : ……..Code APE…… N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : ……..Code APE…… N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : ……..Code APE…… N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : ……..Code APE…… N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
	Totaux			